

**Syndicat Limousin Avicole et Apicole**  
Rucher École Chemin des BIARDS 87270 COUZEIX  
Site Internet : <https://www.syndicat-limousin-aviculture-apiculture.com>

# **BULLETIN DE LIAISON**

**D'ES**

## **AVICULTEURS**



**ET**

## **APICULTEURS**



## **DU LIMOUSIN**

**Décembre 2019**

# **ASSEMBLEE GENERALE**

**Dimanche 15 mars 2020 à 9 heures**

**Centre culturel Municipal de Couzeix.**

**Allée Maurice Genevoix 87270 Couzeix.**

**(à côté du collège.)**

## **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du procès-verbal de la dernière AG.
- Rapport moral avicole et apicole.
- Rapport financier Apicole et avicole.  
( situation des comptes )
- Rapport de la commission de contrôle.
- Projets apicoles et avicoles pour 2020.
- Cotisation 2021.
- Vote pour le renouvellement des candidats au Conseil D'administration.
- Questions diverses.

En fin de séance il sera offert le pot de l'amitié auquel sont conviés tous les adhérents et sympathisants qui ont aidé à la réalisation de nos diverses manifestations en 2019.



## BASSE COUR ET RUCHER

Je viens de découvrir dans les archives de la bibliothèque nationale de très anciens numéros du Bulletin du Syndicat Limousin Avicole et Apicole. ( et de la Société le rucher de la Corrèze). Ce bulletin s'intitulait : **BASSE COUR ET RUCHER**. C'était un organe semi-mensuel qui avait débuté dès l'année 1900.

Le premier numéro consultable date de 1908. Ce bulletin a évolué au cours des années. Il s'appelait : **BASSE COUR ET RUCHER ETANGS** en 1919. Puis en 1936, c'était devenu : **BULLETIN APICOLE** du Syndicat Limousin Avicole et Apicole. Revue mensuelle de près de 100 pages avec de nombreuses publicités.

Je vous transmets un extrait (avicole) de cette revue de **juillet-août 1916 n° 64**. Le directeur Gérant était Louis ROCHE (Président fondateur du syndicat) , Faubourg Monjovis 12 LIMOGES Tel : 0-26.

Page 5

AVICULTURE

*Malgré les tristesses de l'heure présente, il est d'un intérêt considérable de ne pas négliger tout ce qui peut aider à entretenir et à augmenter les productions de tout genre et celles de la basse-cour qui ont et auront encore davantage après cette guerre, des débouchés illimités et très rémunérateurs, ont cet avantage de demander peu de mise de fond et d'aboutir rapidement.*

### NOURRITURE DES POULES

*Il faut donner de la pâtée matin et soir, et, dans la journée, beaucoup de verdure : betterave, topinambour, choux, oseille, etc. Lorsque le prix du grain le permettra, la pâtée du soir sera remplacée par 50 gr. de grain par tête (blé noir, froment, sorgho, dari, etc). A la pâtée, il est bon d'ajouter des orties hachées, du trèfle sec ou de la luzerne qu'au préalable on fera revenir un peu dans l'eau chaude ; si la verdure manque, il faut mettre dans la pâtée 4 à 5 gr. De poudre d'os par tête, afin de fournir les matières minérales que contient la verdure.*

*Actuellement la nourriture la plus économique est le pain condensé : 38 fr. les 100 kilo, environ, rendus à Limoges (100 kilo de ce pain condensé ajoutés à 300 kilos d'eau donnent 400 kilo d'excellente pâtée).....*

*Les membres du Syndicat sont invités à nous transmettre leur commande pour ce produit. A partir de 100 kilo, nous ferons faire l'envoi à leur gare la plus proche....*

*Nous verrons un peu plus tard, lorsque les petites pommes de terre et le son de froment seront à un prix raisonnable, à commander du tourteau de chènevis, mélasse de coprah, de la viande granulée, de la farine de Manioc, de la farine de poisson.*

*Nous commandons aussi du grain.*



## LE MOT DE L'AVICULTURE

En ce début d'année 2020, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse nouvelle année.

Cette année 2019, sera une année à vite oublier. Bien que le 81 ème salon ait eu lieu dans de bonnes conditions matérielles et humaines. Le solde financier, négatif, est, pour nous, qui nous sommes investis à la limite de nos disponibilités et de nos possibilités, une expérience douloureuse.

Il y a malheureusement des éléments que nous ne maîtrisons pas notamment au niveau des charges fixes comme le coût de la location du Palais des Expositions et le service de sécurité incendie obligatoire qui va avec.

Nous nous sommes démenés pour trouver des Championnats et des activités attractives (jumping lapins, carpes Koïs, ....) !!. Cela a été très compliqué pour en trouver en cours d'année alors que les clubs de race, de plus en plus sollicités, décident de leur lieu de Championnat deux ou trois ans à l'avance. Nous sommes plus optimistes pour les années à venir, en particulier pour l'an prochain. Nous aurons le Concours National de la Société Française de Colombiculture. Nous sommes à peu près certains de remplir le Palais des expositions. Mais encore une fois, la participation de nombreux bénévoles sera nécessaire et indispensable. Nous pouvons compter sur le soutien de notre section apicole qui est riche d'un grand nombre d'adhérents.

Le salon National avicole et apicole reste la manifestation phare de notre syndicat. Afin d'attirer plus de visiteurs, nous devons modifier son intitulé et le transformer, peut être, en « Salon des animaux de la Basse Cour et du Miel » (des Abeilles, du RUCHER !).

En dehors de ce salon, notre section AVICOLE doit vivre et surtout entamer un nouveau développement en accord avec les principes et valeurs de base du Syndicat.

Nous devons assurer les services habituels de fourniture des bagues et des certificats lapins. Nous devons également penser à remettre en place un service de groupage et de mise en place des animaux pour les différentes Expositions.

Des journées techniques sont en cours de réflexion et d'élaboration. C'est une grosse charge en termes d'organisation et de communication.

D'autres sujets sont en cours de discussion et nous sommes à l'écoute de vos demandes. En particulier, l'utilisation du Site du Syndicat Limousin Avicole et Apicole, doit devenir plus dense. C'est par ce site que nous pourrions communiquer plus facilement et surtout plus pratiquement.

**Nous allons profiter de notre prochaine Assemblée Générale pour remercier tous ceux qui nous ont apporté leur soutien et leur aide au cours du dernier Salon.**

Vous devez utiliser cette Assemblée Générale pour apporter vos suggestions, présenter vos désirs, proposer des projets..



## Salon 2019

Après une exposition mémorable au cours de laquelle la section avicole du SLAA avait organisé et réussi la Nationale Volailles. L'année 2019 était une année de transition pour la nouvelle équipe en charge de l'organisation de ce bel événement qu'est le salon apicole et avicole de Limoges. D'une part cette équipe devait se montrer digne du travail accompli par nos anciens et d'autre part elle se devait d'apprendre pour assurer la pérennité du salon.



Cette tribune nous permet une fois de plus de remercier la cinquantaine de bénévoles apiculteurs et aviculteurs qui ont œuvré toute la semaine dans la fraternité et la bonne humeur pour la réussite de cette manifestation. Elle nous permet de remercier en particuliers Serge et Jean-Jacques qui par leurs conseils avisés nous ont permis d'éviter certaines difficultés. Nous n'oublions pas également les élèves du Lycée de Magnac Laval (Marie, Océane et Achille) dont l'implication a contribué à la réussite de notre projet.

Comme l'an passé, fort de l'expérience acquise, le salon a ouvert ses portes au public le vendredi 25 octobre en fin d'après-midi pour fermer le dimanche midi afin de permettre aux éleveurs de rejoindre leurs élevages dans les meilleures conditions.





Malgré un petit nombre de cages (1665), l'exposition a permis la tenue des championnats de France du Mondain et du Fentail avec respectivement 526 et 96 sujets, des championnats régionaux du Lynx de Pologne, du Cauchois, de la poule de Barbezieux, du fauve de Bourgogne et du Rex.



Nous espérons que l'organisation du challenge nationale de la poule Sussex qui a permis la re-création d'un club aura un avenir radieux.

À souligner que l'espace disponible nous a permis une originalité ! La nouveauté du salon a été la participation de l'association de Kaninhop de France qui proposait à tous de venir avec son lapin pour lui faire tester le parcours d'obstacle de Kaninhop.



Nous continuons à travailler pour accueillir l'an prochain, avec votre aide, la Société Nationale de Colombiculture et relever ce beau défi qu'est l'organisation du concours national avec 5 500 pigeons.

Tout n'était pas parfait mais grâce à l'implication de tous, cette exposition fut une belle réussite. Je vais terminer en citant Nelson Mandela :

« Je ne perds jamais, soit j'é gagne, soit j'apprends ! ».

## COMMANDE DE BAGUES –COTISATION 2020

**NOM :**.....**Prénom :**.....

**ADRESSE :**.....

.....**Tél:**.....

**MAIL :**.....

Dimension en mm	Race du sujet	Nombre de dizaines	Montant	N° de bague
5,5 Pigeon		X 2,35 Euros		
6,5 Pigeon				
7 Pigeon				
8 Pigeon				
9 Pigeon				
10 Pigeon				
11 Pigeon				
12 Pigeon				
13 Pigeon				
5,5 Volaille		X 2,35 Euros		
6,5 Volaille				
7 Volaille				
8 Volaille				
9 Volaille				
10 Volaille				
11 Volaille				
12 Volaille				
13 Volaille				
14 Volaille				
15 Volaille				
16 Volaille				
18 Volaille				
20 Volaille				
22 Volaille				
24 Volaille				
27 Volaille				

Total dizaines de bagues : ..... x 2,35 euros = +..... euros

Cotisation 2020 : 26,00 euros + .....26,00 euros

Total à régler (Chèque ordre SLAA). =.....euros

A retourner à Christophe CHAPELLAS 4 Sentier de la Chatre 87510 St GENCE 0676225889



**COMMANDE DE C .O LAPINS—COTISATION 2020**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**ADRESSE :** .....

..... **Tél:** .....

**MAIL :** .....

**Races Naines :** .....x 0,35 Euro .....Euros

.....

.....

.....

.....

**Autres Races :** .....x 0,35 Euro .....Euros

.....

.....

.....

.....

**Total Cartes d'Origine :** .....x 0,35 euros = +.....euros

**Cotisation 2020 : 26 Euros** ..... **26,00 euros**

**TOTAL à régler (Chèque ordre SLAA)** =.....euros

**A retourner à Christophe CHAPELLAS**

**4 sentiers de la Chatre 87510 St GENCE Tel 067622589**



## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

### **Bagues 2020 et C.O 2020 :**

**Votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas demander de frais de port pour le premier envoi.**

Par contre, s'il y a des commandes supplémentaires, il vous sera demandé une participation de 3,50 euros par envoi.

### **Bagues 2019 et C.O 2019 :**

Il reste plusieurs dizaines de bagues VOLAILLES et PIGEONS, ainsi que des C.O. LAPINS.

PIGEONS : en millimètres 6,5 , 7 , 8 , 9 , 10 et 11.

VOLAILLES : en millimètres : 12, 13, 14, 16, 18 et 20.

Vous pouvez vous adresser à Christophe CHAPELLAS. (cf. adresse ci-contre)

### **COTISATION 2020 Aviculture :**

Par souci d'équité entre les adhérents du Syndicat, Apiculteurs et Aviculteurs, il a été décidé par le Conseil d'Administration d'harmoniser le montant de la Cotisation annuelle entre les deux sections (Aviculture et Apiculture). Cette cotisation (aviculture) comprend notamment l'adhésion à la S.C.A.F (Société Centrale de l'Aviculture Française) perçue par les régions (U.S.A.S.O Union des Sociétés Avicoles du Sud Ouest).

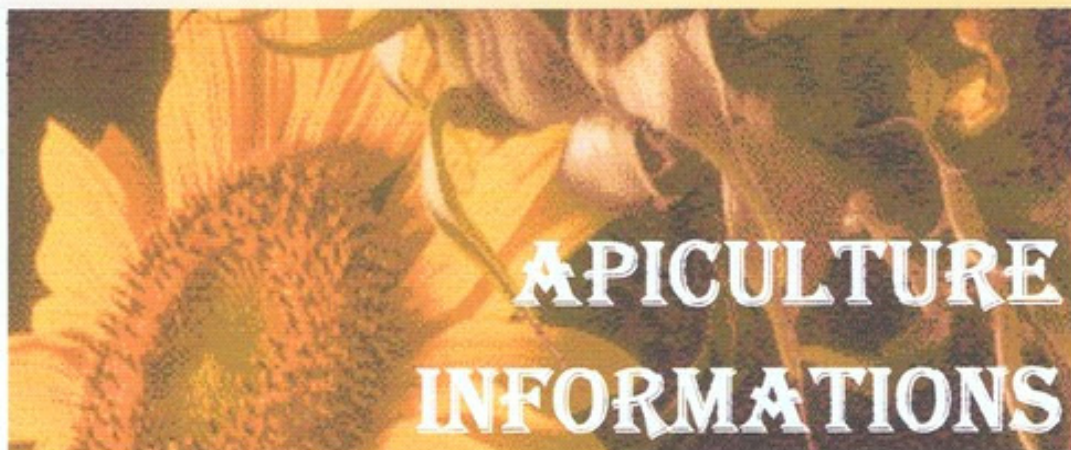
### **CREATION D'UN CLUB DE RACE VOLAILLE SUSSEX**

A l'occasion de notre prochain Salon National à LIMOGES, il devrait se créer ou se recréer le Club de la race SUSSEX. Le Comité du Salon a décidé de mettre en place un Challenge National SUSSEX qui sera doté par le Comité d'organisation du Salon. La Fédération Nationale des Volailles (FFV), nous a donné son accord et nous encourage à motiver les éleveurs de SUSSEX pour la création d'un Club de Race à cette occasion. Le Comité mettra une salle à la disposition des éleveurs intéressés le dimanche 20 octobre 2019 à 10 h au Palais des Expositions de LIMOGES.



**DECEMBRE  
2019**

**Numéro 3**



**Dans ce numéro :**

- *Éditorial* 1
- *Réunions au rucher..* 2
- *Dates à retenir  
diverses* 3
- *Commande Groupée* 4
- *Adhésion Apiculture  
2020* 5
- *Infos. Assurance* 6
- *Assurances R.C* 7
- *Assurances  
multi-garanties* 8
- *A qui vous adresser* 9
- *Page publicité* 10

**Location du Matériel  
Au rucher école**

- Utilisation de la miellerie:  
15 € d'utilisation et 200 €  
de caution
  - Extracteur 4 demi-cadres:  
8 € d'utilisation et 200 €  
de caution
  - Extracteur 9 demi-cadres:  
12€ d'utilisation et 200 €  
de caution
  - Chaudière à cire:  
7 € d'utilisation et 200 €  
de caution
  - Fondeur à opercules:  
5 € d'utilisation et 200 €  
de caution
- Bibliothèque Apicole**  
Prêt des ouvrages :  
**GRATUIT**  
CAUTION: Valeur d'achat du  
livre

**EDITORIAL**

**Avant que ne débute une nouvelle saison, il nous reste un peu de temps pour nous retourner sur l'année écoulée et en souligner les faits les plus marquants.**

**En ce qui concerne notre communication, la mise en place d'un site internet, entièrement refondu et régulièrement mis à jour par des adhérents motivés, est une évolution nécessaire vers une communication plus fluide et peut être un pas vers le zéro papier ; la revue sous sa forme actuelle revenant de plus en plus chère en frais postaux.**

**Pour ce qui est du magasin, nous avons innové en mettant en place une distribution de sirop en vrac.**

**Devant le succès rencontré par cette opération, le Conseil a décidé de la renouveler, tout au moins tant qu'un bénévole dévoué voudra bien s'en occuper.**

**Pour leur part, nos moniteurs n'ont pas chômé, car à peine les cours débutants terminés ils ont procédé, avec l'aide d'un vétérinaire, à un comptage varroa qui a révélé quelques surprises et dont les résultats définitifs seront intégralement publiés dans la prochaine revue.**

**Pour l'année à venir nos objectifs sont clairement fixés ; le principal étant de maintenir la formation à un niveau qui fait la réputation de notre syndicat. Pour ce faire, l'équipe en charge des débutants s'est déjà réunie à plusieurs reprises et le planning des réunions est publié sur le site où les personnes intéressées peuvent le consulter.**

**Par ailleurs, les opérations habituelles seront reconduites, à savoir essaïms et reines ainsi que les pots et lanières dont les modalités seront précisées sur le prochain bulletin.**

**Pour finir, je vous souhaite à tous et à vos proches une bonne année et à vos abeilles beaucoup de fleurs et de nectar avec une petite pause dans le réchauffement climatique.**

**P. GUICHE**



## *Réunions au rucher école des Biards*

Du 20 au 25 Janvier 2020

**SEMAINE du MIEL**

**CENTRE CULTUREL MUNICIPAL  
De  
COUZEIX**

**(à côté du Collège)**

Samedi 25 Janvier 2020

À partir de 14 h 15

**Magasin Ouvert  
Au  
RUCHER ECOLE**

Les 19 - 20 et 21 Février 2020 .

**Journées du MIEL**

**Mairie de LIMOGES**

**Salle Léo-Lagrange**

**De 9 h à 18 h30**

Samedi 22 Février 2020

A partir de 14 h 15

**- Surveillance du Nourrissement**

**Magasin Ouvert.**

07 Mars 2020

A partir de 14 h 15

**- Surveillance et Sélection  
des Colonies**

**Magasin Ouvert.**

Dimanche 15 Mars 2020

A partir de 9 h

**Assemblée Générale**

**du S.L.A.A**

**Centre Culturel COUZEIX**

Samedi 21 Mars 2020

De 9 h à 12 h

et de

13 h 30 à 16 h

**- ECHANGE de CIRE**

**Magasin ouvert**

Samedi 11 Avril 2020

A partir de 14 h 15

**- Pourquoi et Comment  
Changer mes cadres.... ?**

**Magasin ouvert**

Samedi 25 Avril 2020

A partir de 14 h 15

**- Petit rappel sur la division.**

**Magasin ouvert**

Samedi 16 Mai 2020

A partir de 14 h 15

**- La Ruche Divisible.**

**Magasin ouvert**

## Quelques dates à retenir.

### Echange de cire.

Notre fournisseur habituel se tiendra à votre disposition le samedi 21 mars de 9h à 12h et de 13h à 16h pour procéder au traditionnel échange de cire.

Nous vous rappelons que ce service comme tout ceux offert par votre syndicat est réservé à nos adhérents.

Le magasin sera également ouvert toute la journée.

Le conseil a également décidé le renouvellement d'une journée pots et traitements dont vous serez avisé dans le prochain bulletin.

Ce type de manifestation n'ayant lieu qu'une fois par an prenez vos précautions pour ne pas les oublier.

### Essaims.

Devant son succès et à la demande de nombreux adhérents il a été décidé de reconduire l'opération essaims.

Notre fournisseur ayant totalement terminé sa reconversion les essaims seront certifié Bio.

Ils seront fournis dans une ruchette légère en bois et fond grillagé.

La clôture des réservations s'effectuera impérativement le 15 avril ;

Pour tous renseignements et commandes prière de contacte comme d'habitude :

Jean Pierre Jeandeau La Mazière 87400 Sauviat sur Vige au 05/55/75/32/10 ou 06/81/93/97/77.

### Journée des plantes.

Le comité des fêtes de la ville de Couzeix organise le 19/4/2020 la fête des plantes en remplacement de la traditionnelle fête du géranium ; cette manifestation se déroulera au mas de l'Age (juste en face du rucher.).

Notre syndicat ayant été invité, et après accord du CA, il a été décidé de participer à l'évènement avec nos amis aviculteurs.

Si vous souhaitez y participer vous pouvez vous faire connaître en téléphonant au 05/55/70/19/50.

### Exposition de Limoges.

Cette année l'exposition de Limoges sera une des plus importantes jamais réalisée, nous en profitons donc pour faire appel, dès maintenant, aux bonnes volontés et ce dans tous les secteurs (montage, démontage, cuisine, nourriture des animaux etc...etc...)



# ADHESION APICULTURE 2020

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TELEPHONE

PORTABLE

LISTE ROUGE: OUI  NON

ADRESSE Mail : ..... (pour informations Apiculture)

LISTE POMPIERS: OUI  NON

(Pour les adhérents souhaitant récupérer les essaims et autorisant le SLAA à communiquer leurs coordonnées aux pompiers.)

Cochez la case ci contre si vous souhaitez participer aux cours débutants >

option 1	COTISATIONS SYNDICATS APICOLES (SLAA et SNA)	26,00
option 2	REVUE ABEILLE DE FRANCE ABONNEMENT UN AN	24,00
	ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE	
	ASSURANCES MULTI GARANTIES	
TAXE ECO / ==> EMBALLAGE (OBLIGATOIRE)	Nombre de ruches: <input type="text"/> X 0,05	
MONTANT TOTAL A REGLER:		<input type="text"/>

Aucune assurance ne pourra être souscrite après le 28 février 2020.  
Tout règlement à l'Abeille de France après le 1er mars entrainera une suspension des envois.

DATE: \_\_\_\_\_ SIGNATURE: \_\_\_\_\_

Cette feuille est à retourner avec celle de l'assurance(option 1 ou 2 selon votre choix) accompagnée de votre règlement à l'ordre du **SYNDICAT LIMOUSIN AVICOLE ET APICOLE** à l'adresse suivante:  
**Liliane Lahaye**  
**48 avenue de chez Maillard**  
**87250 Morterolles**



**LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES DE LA HAUTE-VIENNE  
ASSURANCES COLLECTIVES DES GROUPEMENTS APICOLES  
2020**

## Résumé des garanties

NATURE	LIMITE	FRANCHISES
<b><u>OPTION I - 0,12 € / ruche</u></b>		
<b>RESPONSABILITE CIVILE GENERALES</b>		
- dommages corporels & immatériels	- par sinistre illimitée	NEANT
- dommages matériels	- par sinistre 1 585 470 €	NEANT
- dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel	- par sinistre 158 547 €	NEANT
<b>POLLUTION ACCIDENTELLE DES EAUX</b>		
- dommages corporels, matériels et immatériels	- par sinistre et 317 189 € par année d'assurance	10 % minimum 79 € maximum 1 585 €
<b>INTOXICATION ALIMENTAIRE</b>		
- dommages corporels et/ou matériels	- par sinistre et 792 735 € par année d'assurance	10 % minimum 79 € maximum 1 585 €
<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>		
<b>INSOLVABILITE DES TIERS</b>		
	à concurrence des frais engagés à concurrence de 31 710 €	NEANT NEANT
<b><u>OPTION III - 1.60 € / ruche</u></b>		
<b>COMPREND LES GARANTIES DE L'OPTION I PLUS CELLES CI-DESSOUS</b>		
<b>INCENDIE - TEMPETE</b>	à concurrence de l'engagement Maximum de la caisse	
<b>RECOURS DES VOISINS ET DES TIERS</b>	- par sinistre 158 547 €	25.00 € en tempête
<b>VOL ET DETERIORATION DES RUCHES</b>	à concurrence de l'engagement maximum de la caisse	NEANT

Les **ATTENTATS** sont obligatoirement garantis par la caisse aux mêmes conditions qu'**INCENDIE**

PS. L'engagement maximum de la caisse est de 79 € par ruche ( **BATIMENT** )

79 € pour le contenu ( **ESSAIM + MIEL** )

En cas de sinistre, il est rappelé que le sociétaire doit faire sa déclaration le plus tôt possible et au plus tard dans les 5 jours sauf les cas de vol et pollution accidentelle des eaux ( 48 heures ).

La Déclaration devra être adressée à : **GROUPAMA Centre Atlantique, Mme Evira REBELO**  
CS 60 001 79.044 NIORT Cédex 9 et au responsable Apiculture : **Gilbert MAYNARD, 64 rue Raymond Courty**  
87.100 LIMOGES, simultanément.



**DEMANDE D' ADHESION - ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE -  
OPTION N° 1**

**2020**

**R.C**

Montant minimum 1,20 Euro <u>jusqu'à 10 ruches</u> et 0,12 Euro <u>par ruche supplémentaire</u> .		
( Si moins de 10 ruches) →	FORFAIT	1,20 Euro

( Si plus de 10 ruches) 1,20 pour 10 ruches ( le forfait )	1,20 Euro
plus (nombre de ruches au dessus de 10ruches) ..... X 0,12€ =	+
<b>TOTAUX si + de 10 Ruches</b>	

**VOIR CI DESSOUS**

Pour l'emplacement (du) ou de vos ruchers.

- L'apiculteur doit assurer la totalité de ses ruches dans une seule option.
- Chèque à l'ordre de: **Syndicat Limousin Avicole & Apicole**

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ADRESSE :** .....

**VILLE :** .....

**CODE POSTAL :** .....

**TELEPHONE :** .....

NOMBRE de RUCHERS	NOMBRE DE RUCHES	LIEU - DIT	COMMUNE	DEPARTEMENT

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées sur la présente.

DATE :	SIGNATURE "Lu et approuvé"
--------	-------------------------------

# DEMANDE D'ADHESION - ASSURANCE MULTI GARANTIES - OPTION N° 3

2020

MG

VOIR CI DESSOUS:

Pour l'emplacement (du) ou de vos ruchers.

L'apiculteur doit assurer la totalité de ses ruches dans une seule option.

Cotisation indivisible de : **1, 60 Euro** par ruche, ruchette ou panier d'abeilles

Nombre de ruches exploitées.....x 1, 60 Euro =.....Euro

- Chèque à l'ordre de :

**Syndicat Limousin Avicole & Apicole**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL:

**ATTENTION** Le risque "maladie" est exclu de la présente assurance.

NOMBRE DE RUCHERS	NOMBRE DE RUCHES	LIEU - DIT	COMMUNE	DEPARTEMENT

Certifiées sincères et exactes les déclarations portées sur la présente.

DATE :

SIGNATURE

"Lu et approuvé"



## **A QUI VOUS ADRESSER**

*Le plus simple pour vous est de consulter notre site internet qui récemment rénové contient la plupart des réponses aux questions que vous vous posez ; à l'adresse suivante <https://www.syndicat-limousin-aviculture-apiculture.com> ou en tapant syndicat limousin avicole et apicole sur un moteur de recherche.*

*Pour toutes questions concernant le syndicat s'adresser à Pascal Guiche au 05/55/70/19/50 mail [pascal.guiche@wanadoo.fr](mailto:pascal.guiche@wanadoo.fr).*

### **Apiculture**

***Cours débutants et élevage de reines :** Daniel Gourinat 05/55/36/42/84 ou Gilles Ducreux au 05/55/10/90/53.*

***Commandes groupées et magasin :** Pascal Guiche 05/55/70/19/50.*

***Essaims :** JP Jeandeau 05 55 75 32 10*

***Utilisation de la miellerie et bibliothèque :** Rucher école 05/55/77/39/59  
(renvoi d'appel)*

### **Aviculture**

***Renseignements généraux :** Philippe Veyriras 05/55/53/58/15*

*Jean Jacques Vignaud 06/83/41/21/31*

***Adhésions bagues et certificats :** Christophe Chapellas 06/76/22/58/89*

***Groupages :** Jean Pierre Morange 05/55/70/14/84*



Un max de rentabilité!

Les bénéfices  
des ALGUES  
scientifiquement  
prouvés

Seulement 10 ml par ruche

Plus de 3,5 millions  
de colonies nourries  
dans le monde



## Diminuez vos pertes hivernales

“ Chacune de mes 300 ruches a survécu à l'hiver. Je suis extrêmement impressionné par HiveAlive et je vais continuer à l'utiliser sur toutes mes ruches.

Peter Little (Apiculteur professionnel en Angleterre)

### Les bénéfices scientifiquement prouvés d'HiveAlive™

-  -15 % de réduction de la mortalité hivernale<sup>1</sup>
-  Bien-être intestinal  
Colonies en bonne santé
-  +35 % d'augmentation de surface de couvain<sup>2</sup>
-  +89 % de croissance de la population<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Charlot, L., Parosho, N & Hatjina, F (2015) Long term effects of a food supplement HiveAlive™ on honey bee colony strength and Nosema ceranae spore counts, Journal of Apicultural Research "Increase in honeybee populations with continued use of HiveAlive™, Results from long term field trials, France 2014-2015, Trial conducted by Veto-pharma, France.



Nouveauté 2018 : Commandez en ligne directement sur notre site



Ou bien consultez la liste de nos distributeurs sur [www.veto-pharma.fr](http://www.veto-pharma.fr)

Pour en savoir plus : [www.veto-pharma.fr](http://www.veto-pharma.fr)

 [facebook.com/vetopharmafrance](https://facebook.com/vetopharmafrance)

**Véto-pharma**  
Engagés pour l'apiculture